

**Tout sauveteur secouriste du travail doit obligatoirement se recycler pour maintenir et actualiser ses connaissances et revalider son certificat de SST.**

*Code du Travail : dans chaque atelier où ont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant plus de 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours, un membre du personnel doit avoir reçu l'instruction pour donner les premiers secours d'urgence.*

## ■ PUBLIC - PREREQUIS

- Etre sauveteur secouriste du travail titulaire du certificat SST à jour des recyclages.

## ■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maintien et mise à jour des compétences SST
- Etre capable de prévenir les risques à son niveau et de poursuivre sa mission sauveteur secouriste du travail en ayant actualisé ses connaissances pratiques.

## ■ PEDAGOGIE

- Cours essentiellement pratique (exercices pratiques et cas concrets), conforme au programme de l'I.N.R.S.
- Exercices d'apprentissage en groupe
- Questions / Réponses

### Lieu :

Théorie en salle suivie d'applications pratiques

**Document remis :** Chaque stagiaire reçoit un support de cours

### Nombre de participants :

Limité de 4 à 10.

Si 11 à 14 : 1 heure de plus par participant supplémentaire.

**Durée :** 1 jour

## PROGRAMME

*Programme conforme au guide national de référence établi par le ministère de l'intérieur et recommandé par l'INRS*

- Présentation du stage
- Rappel et mise en application des thèmes annoncés ci-dessous, adaptés à l'évolution du secourisme :
  - Base de la prévention
  - Sauvetage – Secourisme du travail
  - Rechercher les dangers persistants pour protéger
  - De « protéger » à « prévenir »
  - Examiner la victime et faire alerter
  - De « faire alerter » à « informer »
  - Secourir
  - Situations inhérentes aux risques spécifiques
- Evaluation à partir d'un accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.
  - Une partie est consacrée à la révision des gestes d'urgence
  - Simulations sur mannequins
  - Utilisation du défibrillateur automatisé
  - Une partie est consacrée à l'actualisation de la formation :
    - Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement,
    - Aux modifications du programme.
- Les situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise
- Evaluation du stage